



MagnacInfos

Le magazine municipal de la ville de Magnac-Laval



École élémentaire
de Magnac-Laval

p 3, Édito du Maire

p 4, Les fêtes du printemps

p 5, 16 Les associations

p 17, 24 La commune

p 26 Tribune libre

p 27, 28 Renseignements divers

État Civil

Naissances

Jules GRANDON
Théo DEGOUVE
Milo NIBAUDEAU
Marie COUHAULT



Félicitations aux parents et vœux de prospérité aux nouveau-nés

Mariages



Chantal RADURIAU / Jean-Yves MAURY
Christiane COURIVAUD / Jacques DURASTEL
Marylaure CHELOT / Thomas LEDON

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Décès

Marcelle BEAUBELICOU, 91 ans, 8 ave G. Sand
Raymond DUPUIS, 98 ans, 8 ave G. Sand
Chantal VENDÔME, 68 ans, 8 ave G. Sand
M-Catherine MARTIN, 74 ans, 8 ave G. Sand
Camille ROYER, 91 ans, 8 ave G. Sand
Thérèse LELIEVRE, 89 ans, 8 ave G. Sand
Robert FAURENT, 90 ans, 8 ave G. Sand
Margaret WALKER, 81 ans, Arcoulant
Odette ARCHÉ, 99 ans, 8 ave G. Sand
Jeanne DEHOU, 95 ans, 8 ave G. Sand
Claude CHEVALIER, 89 ans, 8 ave G. Sand
Noële FLEURANCE, 91 ans, 8 ave G. Sand
Claude COURTOIS, 87 ans, 8 ave G. Sand
Kenneth FOGGIN, 72 ans, La Loubresse
M-Louise POURADE, 92 ans, 8 ave G. Sand
Robert JAMIN, 95 ans, 8 ave G. Sand
Jean LAFEUILLE, 93 ans, 5 ave G. Sand
Christian VAR, 76 ans, 8 ave G. Sand
Claude LHERBAT, 89 ans, 8 ave G. Sand
Elisabeth LEJEUNE, 96 ans, 8 ave G. Sand
Ginette MAZETIER, 87 ans, 9 ave G. Sand
Yvette BEAUBERT, 92 ans, 14 ave J. Curie
Marcelle PARVY, 96 ans, 8 ave G. Sand

Charles BOUCREUX, 88 ans, 8 ave G. Sand
Augustine CHAUVET, 93 ans, 8 ave G. Sand
Marie-Louise JULIEN, 75 ans, 8 ave G. Sand
Claude FONTENEAU, 86 ans, 9 rue du 19 mars 1962
Christiane VIOLET, 84 ans, 8 ave G. Sand
Aimé BOUYER, 91 ans, 8 ave G. Sand
Georges LEZAUD, 81 ans, 2 La Rivière
Jeannine ROCHER, 84 ans, 19 rue de Beaulieu
Marie-Claire BONNET, 83 ans, 8 ave G. Sand
Noël ROBY, 70 ans, 11 rue des Marais
Claude SARRE, 84 ans, 8 ave G. Sand
Louis POURADE, 87 ans, 24 rue Camille Grellier
Marcel SERVAUD, 93 ans, 8 ave G. Sand
Guy PERROT, 93 ans, 8 ave G. Sand



Toutes nos condoléances aux familles durement éprouvées

La rentrée des classes 2023 / 2024

Les écoliers ont repris le chemin de l'école. La rentrée scolaire s'est bien passée que ce soit pour l'école maternelle ou l'école élémentaire.

L'effectif de la maternelle a légèrement augmenté, 41 enfants cette année contre 38 l'année dernière, celui de l'école élémentaire se maintient, 86 enfants contre 85 la rentrée dernière.

Nous souhaitons une très bonne année scolaire à tous ces élèves, aux équipes enseignantes, à Maryse et Agnès à la maternelle, Philippe et Marlène aux cuisines.

Remercions aussi le personnel technique et nos personnels de ménage qui contribuent au bon fonctionnement du pôle scolaire.



Édito du Maire



Chers amis,

J'écris ces lignes à l'heure où la canicule semble achevée dans notre région. Mais les événements très graves qui viennent de se dérouler au Maroc et en Libye, avec leurs lots de malheurs et de désolation, viennent confirmer les prévisions des climatologues et nous inciter à réfléchir sur la conduite à tenir dès maintenant pour limiter les dérives de notre société de consommation.

En ce sens, toutes les économies d'énergie sont à promouvoir et nous avons testé cet été l'extinction totale des éclairages publics. Pour l'automne, nous sommes revenus à l'extinction partielle. De même, la collecte et le traitement des déchets ménagers, qui sont du ressort de votre communauté de communes, vont devoir se plier aux règles peu à peu mises en place par le gouvernement pour en réduire la quantité et les effets nocifs. Ces évolutions sont parfois dures à accepter, mais elles paraissent inéluctables, donc mieux vaut s'y préparer.

Enfin notre commune est très sollicitée par les producteurs d'énergies dites « renouvelables ». Nous avons paraît-il les surfaces, le vent et l'ensoleillement très propices à leur développement. Cela confirme les qualités remarquables de nos lieux de vie et il ne faudrait pas les mettre en péril. Aussi votre municipalité a-t-elle voté une délibération demandant instamment au préfet de ne pas accepter les nouveaux projets éoliens qui seront présentés après l'installation des parcs de la Croix des martyrs et du Grand Monteil. De même nous devons être vigilants pour que les multiples projets agri-photovoltaïques ne détruisent pas excessivement nos paysages le long des petites routes dédiées au cyclotourisme. Nous serons en effet largement fournisseurs d'énergies pour les autres territoires moins gâtés par la nature... nous attendons toujours de savoir quels avantages économiques l'Etat nous offrira en échange de ces nuisances plus ou moins supportables qu'il nous impose !

Sur tous ces sujets vous serez entendus lors de réunions et d'enquêtes publiques. Il vous appartiendra de participer, de vous informer, et finalement de vous exprimer sans passion excessive mais avec détermination.

A mi-mandat maintenant, votre équipe municipale et les services communaux ont le sentiment d'avoir bien entamé le programme qui vous avait été présenté. Après Sainfoin, de nombreux chantiers ont été réalisés, d'autres sont déjà programmés. L'assainissement demeure une préoccupation majeure car notre réseau est vieillissant. Le gymnase est couvert et isolé, son sol sera refait. Les premiers travaux de sauvegarde de notre église débiteront en fin d'année.

Les services suivent au jour le jour les demandes d'entretien et de maintenance des voiries et espaces verts.

Mais l'immensité de notre commune, trois quarts de la surface de celle de Paris, et la modicité de nos ressources financières ne nous permettent pas de grandes libéralités. Nous devons donc gérer les priorités et rechercher sans cesse les financements sans lesquels aucun projet ne peut être mené (cette année, l'état et le département ont répondu présents à nos sollicitations).

Dans le domaine de l'animation, grâce au dynamisme du comité des fêtes, des associations que nous avons récemment réunies et des nombreux bénévoles, un premier aperçu de ce que pourrait être une « revitalisation » de Magnac-Laval nous est donné.

L'association « Magn'accueil » a pris en main la destinée de notre salle ainsi nommée et du Tiers Lieu. Fin juillet, nous avons déjà eu autant de visiteurs que sur la totalité de 2022. La boutique des producteurs locaux, la présentation de toutes les animations de Magnac et des alentours, les nombreux ateliers proposés, les cours de français et d'anglais, le nouvel atelier de musique, le magnifique service de l'aide aux devoirs, le transport solidaire, autant d'occasions de rapprocher les habitants et d'accueillir de nouveaux magnachons. D'ailleurs le pot offert en leur honneur nous a permis de souhaiter la bienvenue à des citoyens français bien sûr (normands, réunionnais, bordelais, bretons, isérois, ...), mais aussi américains (Texas et Washington), anglais (Pays de Galles, Londres, Essex), tunisiens, Israéliens et belges, algériens... sans compter les réfugiés biélorusses que nous avons hébergés quelques temps.

Magnac-Laval est bien une terre d'accueil et nous en sommes fiers. Aussi notre école se maintient elle, en effectifs et avec la qualité que nous lui connaissons : les spectacles et publications de nos enfants cette année sont magnifiques et nous devons féliciter les enseignants.

Beaucoup reste à faire et nous avons besoin de votre appui, de vos remarques et de vos encouragements.

Je pense pouvoir dire que vos élus sont disponibles pour cela. Nous avons parcouru les villages pour vous rencontrer, n'hésitez pas à venir à la Mairie et à Magn'accueil pour vous faire entendre.

Magnac-Laval est bien une vraie
VILLE D'AUJOURD'HUI, bonne rentrée à tous !

Xavier GUIBERT

Fête du printemps

comitedesfetesmagnaclaval@gmail.com

Président : 06 65 62 64 40

Secrétaire : 06 11 88 13 12



LES FÊTES DE L'ÉTÉ





Cette année aussi, toute l'équipe a travaillé pour contribuer à l'animation de notre commune.

Le 28 mai a eu lieu la Fête de Printemps, quelques forains et le groupe folklorique Les Sautadours Do Vincou sont venus animer le vide-grenier. Les jeux géants en bois de la ludothèque de Saint-Junien ont divertis de nombreuses personnes mais le point fort de la journée fut le concours de brouettes décorées dont le « HBCML, Hand Ball Club de Magnac-Laval » a gagné la 1^{ère} place (photo). Encore merci à nos partenaires : Intermarché, Magnac Jardis Loisirs, MC Bâti Rénov et Proxi Confort (Maison Moreau). Dans l'après-midi, c'est le groupe « CDI pour Chanteurs D'Ici » que nous avons pu écouter.

C'est au stade que le 24 juin nous avons célébré la musique en accueillant le groupe de country de Magnac, le « Country Rose 87 » qui nous a fait une belle démonstration. Ensuite, un groupe de musique de Limoges, « Les copains d'abord » nous ont fait danser jusqu'à la mise en route du Feu de Saint-Jean, et bien sûr, la soirée s'est terminée sur la piste de danse.

Le 13 juillet, nous étions aux Pouyades, le groupe « Génération 80 » a enflammé le parquet de bal avant et après le feu d'artifice offert par la Municipalité.

Le 12 août, c'est sur le Champ de foire que nous nous sommes réunis pour la Fête de la Bière ; 150 repas servis, une soirée animée par le groupe Celtic Carentona, merci pour leur présence aux Brasseries Baccade, O'Lim, La Bergère, des Monts de Guéret. Le repas nous a permis de déguster un rôti de porc cuisiné à la bière (merci à Marlène) qui a recueilli un assentiment quasiment unanime.

Les marchés semi-nocturnes des 29 juillet et 26 août ont réuni sur la place de la République, magnachons et vacanciers, autour de producteurs locaux. Vous pouviez acheter et rentrer dîner chez vous mais vous avez été nombreux à manger sur place avec le son de DJ Steph qui en a fait danser plus d'un.

La Fête de l'Automne du 24 septembre a « fermé » la saison touristique, un vide-grenier sous le soleil, la « Diapason Banda » qui nous a fait le plaisir de défiler en musique place de la Mairie et square des écoles, lieux parcourus aussi par le clown Valézic sur son vélo. Il a enchanté petits et grands avec ses structures de ballons, sa trompette ou son xylophone. Dans la matinée, un atelier gratuit de travaux manuels pour enfants a ravi quelques artistes en herbe.

Merci à tous nos visiteurs, exposants, forains, producteurs, artistes, sans oublier les services techniques municipaux et nos bénévoles.

Nous allons prendre quelques semaines de repos bien mérités pour revenir en pleine forme pour notre Marché de Noël qui sera le samedi 9 décembre 2023 de 10h à 18h.

Comme toutes les associations, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous donner des coups de mains, cela peut être occasionnellement ou tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous contacter.

La secrétaire du Comité des Fêtes

Grande procession de 9 lieues

Le 29 mai 2023, lundi de Pentecôte, après la messe de minuit, la traditionnelle et immuable Procession de 9 lieues (54 km) en l'honneur de Saint Maximin, Patron de Magnac-Laval, s'est déroulée une fois de plus dans une ambiance amicale de partage et de recueillement dans notre belle et verdoyante campagne limousine.

Après un départ vers 1h30 et une première grande halte à la croix de Faye pour le petit déjeuner aux alentours de 6h15, c'est au Mas Mauvis qu'à 12h30, 130 repas furent proposés par la Confrérie de Saint Maximin. Les personnes disposant de leur propre ravitaillement eurent le choix de déjeuner à leur convenance.

La chaleur éprouvante de l'après-midi ne fut pas particulièrement dissuasive pour les nombreux participants (200 en moyenne) qui continuèrent courageusement leur chemin pour regagner l'église vers 20h45, où, après une courte cérémonie, il fut procédé à la remise des médailles de première

participation entière, auxquelles s'ajoutèrent d'autres signes de reconnaissance suivant le nombre d'années effectuées. Parmi toutes ces récompenses, la palme des trois participations complètes fut décernée à deux enfants de 10 et 12 ans. Quant aux adultes, il fut remis trois médailles d'or de trentième et deux médailles spéciales pour 50 processions.

A noter qu'en 2024, la Confrérie de Saint-Maximin concrétisera un de ses projets majeurs en proposant une version en français entièrement revue et simplifiée du recueil de référence de cette Procession pour que l'ouvrage soit plus facilement accessible à tous. Toutefois, il sera maintenu certaines invocations en latin.

En dehors de son aspect religieux, il est évident que cette longue Procession revêt également un caractère patrimonial fondamental pour notre cité.

Donc, rendez-vous le 20 mai de l'année prochaine.

Christine DEBROCHE



Les amis des fleurs et jardins

Le 17 Mai 2023, l'association des amis des fleurs et des jardins s'est déplacée dans la région de Bordeaux afin de visiter deux magnifiques jardins.

Une vingtaine d'adhérents a pu admirer le jardin du fond de l'or à LUGON, l'île du Carnet de Monsieur Jacques LUBET ainsi que le jardin du Moulin de la Souloire à ST-GERMAIN-DU-PUCH, propriété de Madame Marie-josé DEGAS.

Grâce aux explications de nos hôtes, leur disponibilité, leur gentillesse et la qualité indiscutable de leur jardin, nos amis des fleurs ont une fois de plus passé une très belle et enrichissante journée.

Merci à toutes et à tous, à bientôt pour d'autres voyages.

René COSSON



Le jardin du fond de l'or



Jardin de la Souloire



Amicale des Sapeurs-Pompiers

Concours de pétanque

L'amicale tient à remercier tous les participants venus nombreux à notre concours de pétanque le samedi 1^{er} juillet 2023 en semi-nocturne sur la place du champ de foire de Magnac-Laval.

Réveillon St Sylvestre

La fin d'année 2022 s'est terminée dans une ambiance festive avec notre réveillon de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes du Rocher. Nous remercions toutes les personnes présentes.

Les manifestations prévues fin 2023

Loto

Le loto de l'amicale sera le dimanche 5 novembre 2023 à la salle des fêtes du Rocher de Magnac-Laval à partir de 14h00. Nous vous attendons nombreux.

Réveillon St Sylvestre

Nous terminerons l'année avec notre réveillon du 31 décembre à la salle des fêtes du Rocher, ouvert à tous sur réservation. Ambiance assurée. Nous vous attendons nombreux !

Les co-présidentes
Émilie NIBAudeau et Nicole SEVAUX

L'association Motif, Synthèses, Métamorphoses

La rentrée pour les membres de notre atelier de peinture ne suscite ni stress ni nostalgie.

Au contraire, nous l'attendons avec impatience et sommes heureux de nous retrouver chaque mardi après-midi pour notre passe-temps favori, toujours dans la même ambiance, sereine et amicale.

Pas besoin d'être un artiste confirmé et nous ne prétendons pas l'être.

Rien ne nous est imposé, nous nous exprimons avec la technique de notre choix : acrylique, gouache, aquarelle, pastel mine de plomb etc... avec le sujet, le format de papier, les couleurs que nous voulons.

Nous ne sommes ni dans un concours ni dans une compétition, mais nous partageons nos idées et nos conseils et sommes fiers de montrer nos "œuvres" lors de notre exposition annuelle, laquelle attire de nombreux visiteurs pour nous encourager et nous les en remercions.

Si vous êtes tenté, même si vous êtes débutant, nous serons ravis de vous accueillir.

Venez nous rencontrer sans engagement à la maison des associations située avenue François Mitterrand, le mardi entre 14 et 17 heures.

P/ la Présidente
Marie MEYNIEUX



GYM-CLUB de Magnac-Laval

Dans une ambiance des plus conviviales, les cours ont repris depuis le 8 septembre 2023, tous les vendredis de 15h30 à 16h30 «Salle Maurice Lajoux» en attendant la réouverture du Gymnase.

Sont proposés des exercices de mémoire, cardio, équilibre, abdos, relaxation... dispensés par notre monitrice diplômée.

Petit retour sur la saison passée : le 13 mai dernier s'est déroulé le Parcours du cœur, sensibilisation au dépistage des maladies cardio vasculaires, qui a été organisé avec la collaboration du service de cardiologie du CHU de Limoges et de la Municipalité de Magnac-Laval que nous remercions pour son aide matérielle et financière ainsi que le Crédit Agricole. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à la «Salle du Rocher» pour une marche d'environ 8 km en direction de l'étang des Pouyades.

Le club de gym remercie les pompiers, les infirmiers pour leur participation, sans oublier les généreux donateurs et bénévoles, aussi à Florence et son club «Country Rose 87» pour leur démonstration.

L'ensemble des membres est impatient d'accueillir toute nouvelle personne.

Les 2 premiers cours sont gratuits.

Pour tout renseignement, contacter Michèle au 05 55 68 53 38.

Michèle CHEVALIER et son bureau



Judo Magnac-laval

Cette année a été riche pour notre Club :

- un nombre de licenciés croissant avec 50 licences, nous n'avons jamais connu cet effectif !
- toutes les générations étaient bien représentées de presque 5 ans à 73 ans !
- des jeunes (et moins jeunes) bien motivés pour les compétitions au long de la saison.

Nous avons fini l'année par une cérémonie de remise de ceinture dans la chaleur mais avec un pique-nique bien sympathique auquel les parents ont pu se joindre. J'en profite pour remercier le comité des fêtes qui nous a gracieusement prêté la plancha pour nos grillades. C'est ce qu'on appelle bien finir l'année !

La saison s'est terminée dans un local un peu réduit pour notre effectif mais c'est pour la bonne cause : la réfection du gymnase qui héberge notre dojo. Je remercie également les parents pour leur compréhension face à l'absence de chauffage. Nous n'avons pas fait judo dans des conditions adéquates mais nous avons survécu et avec un bon échauffement et beaucoup de courage, tout se passe bien. Il semblerait d'ailleurs que les enfants soient beaucoup plus tenaces que les adultes qui ont parfois déserté les tatamis en attendant des températures plus clémentes. La taïso n'y a pas malheureusement résisté mais ne désespérons pas.

Je ne vous apprend rien en disant qu'une activité physique régulière est importante pour la santé. Venez nous rejoindre. Le gymnase étant en cours d'isolation, la température pour la saison hivernale devrait y être plus supportable.

Nous commencerons aussi l'année à la salle Maurice Lajoux mais cela ne devrait pas trop durer. Nous retrouverons vite nos vestiaires, nos tatamis et nos repères. Encore un peu de patience.

Toutes les infos pour nous rencontrer ou nous retrouver sont ici.

À très vite pour une nouvelle saison sportive !



INSCRIPTIONS
LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE
À PARTIR DE 18H15
SALLE MAURICE LAJOUX
(SOUS LA MAIRIE)

JUDOCLUB DE
MAGNAC-LAVAL

LE CLUB VOUS ACCUEILLE AU
GYMNASSE LE VENDREDI
18H15 - ENFANTS
19H15 - ADOS ET ADULTES
20H15 - TAISO (RÉSERVÉ AUX
ADULTES)

Pour tout renseignement Alexandra FREULON : 06 61 07 76 72

La présidente, Alexandra Freulon



Le Club
Country Roses 87
propose



COURS DE COUNTRY ET DE LINE DANCE

**Espace du Rocher
à Magnac-Laval (87)**

**Les jeudis soirs :
19h - 20h : débutants
20h-21h30 : novices**

**Les lundis soirs :
19h30 - 21h : intermédiaires**

Informations : Florence au 06 36 67 62 74

Ensemble vocal MELODICA

Voici les deux manifestations de l'Ensemble vocal MELODICA pour le mois d'octobre.

Judi 5 octobre l'ensemble vocal MELODICA a reçu "Les petits chanteurs à la croix de bois" à la collégiale St-Pierre

du Dorat au profit de l'Association AÏNA Enfance&Avenir. Le vendredi 6 octobre (grâce à la municipalité), les petits chanteurs ont eu un échange avec les élèves des écoles de Magnac-Laval et ont déjeuné ensemble.

Samedi 14 octobre à 20h, église St-Martial d'Arnac-la-Poste et le dimanche 15 octobre à 16h, salle du Rocher à Magnac-Laval a eu lieu le 4^{ème} FESTIVAL DE CHŒURS : ARPÈGE de Châteauponsac, CHORANIMUS de St-Benoît-du-Sault, TOM et LEA d'Aubenas (pour Arnac la Poste uniquement).



Présidente de l'Ensemble vocal MELODICA
Anne DOIRISSE



R.M.J

La Radio des Meilleurs Jours de Magnac-Laval recherche des bénévoles pour effectuer du secrétariat, de l'animation, des réalisations à déterminer en commun, des tâches techniques. Toute personne qui aime l'information sera la bienvenue, et pourquoi pas, pourra réaliser des animations sur des thèmes spécifiques encadrée de professionnels de la radio.



Président de RMJ Magnac-Laval
Michel MAERGLÉN

LA CROIX-ROUGE

Après 2 mois de fermeture annuelle, la Croix-Rouge a repris ses activités depuis le 6 septembre dernier.

Nous rappelons que le magasin est ouvert à toutes et à tous, enfants ou adultes pour des vêtements et de l'alimentation.

Les permanences ont toujours lieu le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 16h, espace du Rocher, avenue François Mitterrand.

Pour des urgences, vous pouvez contacter le 06.83.50.77.88 ou le 05.55.68.66.37.

Depuis quelques temps déjà, l'effectif de notre unité locale est réduit à 2 personnes ce qui est très insuffisant pour envisager une activité plus large. Nous souhaiterions être rejoints par 2 ou 3 personnes qui aimeraient consacrer un peu de leur temps à cette œuvre humanitaire toujours très nécessaire de notre temps.

Pour tout autre renseignement, appeler le 06.83.50.77.88 ou 05.55.68.66.37.



Michel POUJAUD



HANDBALL CLUB DE MAGNAC-LAVAL

Fondé en 1992, le Handball Club de Magnac-Laval (HBCML) a pour vocation de rendre accessible au plus grand nombre la pratique du handball sur la commune et ces alentours, en proposant des entraînements adaptés aux envies et aux capacités de chacun.

Ainsi, notre association regroupe près de 30 adhérents de tous âges et de tous niveaux qui pratiquent cette discipline pour le plaisir ou en compétition, encadrés par des éducateurs diplômés ou en formation et des bénévoles.



 Hbc Magnac Laval
 hbc_magnaclaval

Tarifs des licences pour les différentes catégories:

- Ecole de Hand et catégories jeunes: 20€
- -15 ans, -18 ans et séniors : 50€

Horaires des entraînements:

- Ecole de Hand et catégories jeunes:
A définir, nous suivre sur la page Facebook pour les informations pratiques
- Séniors, -18 ans et -15 ans filles et garçons:
Les vendredis à 20h30 au Gymnase Municipal de Châteauponsac



N'hésitez pas à nous
contacter pour prendre des
informations ou bien venez essayer.

Pascal CUISINIER : 06.76.64.47.98
Sandra BAIGE : 06.87.43.19.80
Elodie LEPEYTRE : 06.45.50.04.96
Laurie MAURY : 06.76.35.72.72



**DÉBUTANT OU CONFIRMÉ, VOUS
VOULEZ FAIRE DU HANDBALL ET
VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN
CLUB, ALORS N'HÉSITEZ PLUS.
REJOIGNEZ-NOUS !!!**

Vélo Club de Magnac-Laval

Le V.C.M.L. accueille cette année encore plus de 30 adhérents, dont quelques coureurs.

Certains ont obtenus de bons résultats, avec une victoire pour David Riffort, coureur pur magnachon, à Saint-Maurice-la-Souterraine. Les accessits, trop nombreux pour être énumérés, nous remercions les coureurs qui se sont illustrés.

Le 14 mai, cette année encore, nous avons organisé la course de Puygibaud. Avec plus d'une centaine de participants dans les différentes catégories, les arrivées ont été disputées, et les sprinteurs ont pu s'exprimer.

Le 17 juin, une quarantaine de cyclistes se sont rassemblés pour la randonnée Maurice Dandrieux, du nom du fondateur du club.

L'an prochain, nous organisons les mêmes activités avec nos 4 groupes de niveau différent qui peuvent accueillir de nouveaux rouleurs, la course de Puygibaud le 12 mai 2024, et la « Maurice Dandrieux » le 15 juin 2024.

Merci à tous ceux qui nous aident, mairie, entreprises sponsors, bénévoles ...



CONCOURS
DU MEILLEUR
DEGUISEMENT

SAMEDI 4 NOVEMBRE
19 H 2023

ENTREE SANS REPAS
3 €
GRATUIT - 12 ans

Au menu :

Apéritif
Tartiflette
Salade
Dessert
Café

REPAS SUR
RÉSERVATION

Adulte 15€
Enfant 10€
(- 12 ans)

L' APE organise sa

SOIREE

HALLOWEEN

REPAS ET SOIREE DANSANTE AVEC DJ
AU PROFIT DES ECOLES DE MAGNAC-LAVAL

ESPACE DU ROCHER A MAGNAC-LAVAL

Réservation au 06.42.65.83.44 ou 06.41.28.00.01 AVANT le 24 Octobre 2023

Les travaux réalisés ou en cours

- **Réparations de voirie**

Chaque année, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche réalise un programme de réparation de voirie. Les voies concernées sont définies en concertation avec les élus des communes. La Communauté de Communes prend à sa charge la voirie hors villages et la commune l'intérieur des villages.

Le chantier a coûté 21.818,09 € TTC, financé à hauteur de 40 % par le Conseil départemental de la Haute-Vienne.



- **Remplacement complet du réseau d'eau pluviale existant au village de Chez Chaumet**

Les accotements étaient empierrés mais non revêtus et ni stabilisés. Au fil du temps, les intempéries avaient entraîné des matériaux dans les buses jusqu'à les obstruer et pour certaines les casser.

De plus, le réseau était raccordé à un ouvrage hydraulique (buse béton Ø600mm) situé à une profondeur d'environ 2 mètres laissant apparaître ponctuellement un dénivelé important avec la chaussée.

Les travaux ont consisté à purger et reprofiler la chaussée, à poser des tuyaux PVC, des bordures et des caniveaux, et à mettre en place des enrobés de roulement et des enduits superficiels.

La réalisation de ce chantier a été faite par l'entreprise MASSY TP pour un coût de 21.184,50 € HT. Subventionné à 60 % par le conseil départemental.



- **Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux pluviales de l'avenue George Sand**

Une opération (entre l'hôpital et le ruisseau de la Margoulette) a été menée en début d'année 2023. Ces travaux avaient pour but de faire cesser les dysfonctionnements (débordements, casses, obstructions, ...). Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SADE. Coût : 154.787,40 € HT Subvention de 40 % par le Conseil départemental de la Haute-Vienne et 20 % par l'État dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local).



- **Rénovation du gymnase**

Depuis le 1^{er} juin 2023, les travaux de rénovation du gymnase datant de 1992 ont commencé.

Les travaux ont consisté à faire le désamiantage de la toiture, la consolidation de la charpente, la pose d'une nouvelle toiture avec une meilleure isolation, l'isolation extérieure des murs, le remplacement des luminaires par des éclairages LED.

La performance énergétique sera améliorée.

Coût estimatif : 841.102,00 € HT

Subventionné à 20 % par le Conseil départemental de la Haute-Vienne, à 48 % par l'État dans le cadre du Fonds Vert et à 11,89 % par l'Agence Nationale du Sport.



- **Rénovation des pare-ballons du stade**

Les pare-ballons du stade étaient très abimés, les filets percés et les poteaux devenaient dangereux car fragilisés par la rouille. Ce chantier s'est déroulé en deux tranches, une partie en 2022 et la fin cette année.

Coût estimatif : 18 833.00 € HT subventionné à 25 % par le Conseil départemental de la Haute-Vienne et à 30 % par l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux).

- **Caniveaux au lieu dit Les Lèzes**



- Empierrément du chemin de la Margoulette



- Achat d'un tracteur Deutz 5115



Concours maisons fleuries 2023

Catégorie 1, maison avec jardin visible de la rue :

- 1 - Jean-Paul BICHON Les Gatines
- 2 - Martine RABHI La Villatte

Catégorie 2, décor floral installé sur la voie publique :

- 1 - Jeanne BRICOTTEAUX Ave Beaulieu
- 2 - Yvette BESSAGUET La Villatte
- 3 - Yvette RAULT La Villatte
- 4 - Denise LACROIX Rue Beaulieu

Catégorie 3, balcon ou terrasse :

- 1 - M-Yvonne RACOUTE La Renadière
- 2 - Evelyne GABAUD Rue C. Grellier

Catégorie 4, fenêtres ou murs :

- 1 - Claudette MINARET Rue du collège
- 2 - Christine DEBROCHE Rue Fénélon
- 3 - Nicole CADIOU Rue Traversière

Catégorie 6, commerce :

- 1 - Angélique MAGNANT Ave Le Transloy

Merci aux participants qui ont contribué à l'embellissement de notre commune et de notre cadre de vie.



Cérémonies commémoratives

Les 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre sont des dates majeures en France où des hommages sont rendus à ceux qui ont combattu au péril de leurs vies en différentes époques.

A Magnac-Laval, des cérémonies commémoratives ont lieu, entre autres, au monument aux morts. Elles sont accessibles à tous, mais, malheureusement, le nombre de personnes qui y assistent diminue progressivement. Nos anciens combattants qui y participent avancent en âge et rencontrent malgré toute leur bonne volonté de plus en plus de difficultés à pouvoir faire acte de présence. Les soutenir en les accompagnant serait un geste d'empathie envers eux et la cause de leur engagement patriotique et civique.

Rappelons-nous que c'est grâce au courage de ceux qui nous ont défendus que nous vivons en paix et que rendre des honneurs par des défilés et des cérémonies contribue au devoir de mémoire dont nous avons tous la responsabilité.

Merci d'avoir lu ce message et d'y réfléchir.



19 mars 2023



8 mai 2023



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

En cette année 2023, les Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre eurent pour thème "L'église Saint-Maximin de Magnac-Laval, hier, aujourd'hui et demain".

Une exposition dans les locaux de Magn'accueil relatant les différentes époques de l'édifice ainsi que plusieurs visites guidées furent proposées pour donner l'occasion aux visiteurs de mieux appréhender l'évolution de l'édifice au travers des âges.

Le but était également de démontrer la nécessité d'entamer au plus vite plusieurs gammes de travaux de restauration de ce bâtiment remarquable pour lui assurer une vie pérenne. Le suivi des divers chantiers prévus sera consultable, entre autres, par le biais d'articles qui seront proposés dans les prochains numéros de Magnac Infos.

Il est important de préserver notre patrimoine communal pour pouvoir le transmettre aux générations futures dans le meilleur état possible.



MAGN'ACCUEIL

Bilan 2023

• Ouverture du dépôt-vente en avril

Nous vendons une sélection de produits locaux (confitures, pâtés, miels, farine, bières, jus de pommes, poteries, bijoux, couteaux, souvenirs de la Procession et cartes postales) et une sélection de livres sur le Limousin.

• Expositions

Nous avons commencé une série d'expositions de collections avec les fascinants « fend-pailles » !

• Conférence et exposition sur la Procession de 9 Lieues

Le 27 mai 2023, samedi de Pentecôte, il fut proposé une passionnante conférence par Eric Sparhubert sur l'histoire de la Grande Procession de 9 lieues. Il a su présenter les origines supposées de cette longue marche de 54 km à un public attentif et captivé par ses explications. En complément à son intervention, il était également possible de découvrir sur le même sujet, une exposition d'ouvrages anciens et de photographies dans les locaux de Magn'accueil. Un grand merci à Eric, brillant historien et Confrère de Saint-Maximin, pour sa disponibilité et ses actions pour pérenniser cet événement particulier qui fait partie intégrante de l'histoire de Magnac-Laval.

• Visites de Michaël Thoury

Cette année, Michaël Thoury avait organisé 4 belles visites sur le thème du bâti agricole en raison de la présence significative de nombreuses fermes dans notre secteur. Ces dernières ont conservé pour la plupart de beaux vestiges de leurs activités au long des siècles passés, tout en s'adaptant aux évolutions des temps modernes. Les lieux choisis étaient respectivement : La Plauderie, La Vareille, La Mornière et Ayres. La fréquentation des visiteurs fut remarquable (jusqu'à 60 personnes). Nous adressons un sincère remerciement aux propriétaires et exploitants pour leurs autorisations de visites et à Michaël pour nous avoir transportés au cours des âges. Nous lui disons à l'an prochain pour de nouvelles découvertes toujours aussi captivantes.





• Balades et découvertes de Magnac-Laval et ses alentours

Cet été nous avons proposé des randonnées tous les jeudis matin

• Pause gourmande

Chaque jeudi matin nous vous accueillons avec la possibilité d'une boisson et une petite gourmandise !



Bilan 2023

- **Aide aux devoirs**

Deux fois par semaine, jusqu'à 25 élèves et une équipe d'une dizaine de bénévoles. Un dispositif très apprécié par les enfants et leurs parents. **Nous cherchons toujours des nouveaux bénévoles. Contactez-nous !**

- **Autour du Fil**

Une douzaine de personnes se retrouvent chaque jeudi après-midi pour partager leur passion pour la couture. Des nouveaux membres sont toujours les bienvenus. Vous pouvez venir pour un essai.

- **Ateliers de langue**

Les cours de français ont eu un grand succès avec jusqu'à 20 personnes. Nous proposons aussi des échanges en anglais et en français 2 fois par mois. S'il y a assez de personnes intéressées nous pourrions proposer des cours d'anglais pour débutants – **faites-le nous savoir !**



- **Ateliers bonbon et cuisine**

Nous avons proposé cet été trois ateliers de cuisine à l'espace du Rocher qui ont eu un grand succès et qui nous ont permis de créer de nombreux plats de différents horizons.



- **Ateliers jeux, quiz et randonnées**

Pour des moments plus légers nous vous avons invités à des soirées et après-midis avec jeux de société ou activités en plein air.

- **Ateliers manuels et artistiques**

Nous avons animé des ateliers de dessin et manuels ouverts à tous les niveaux.



- **Atelier musique**

12 enfants et 3 adultes profitent déjà de ce nouvel atelier de chants, musique, rythme au Tiers-lieu, le mardi après l'école.

- **Démarches administratives**

Nous pouvons vous apporter une aide pour réaliser vos démarches administratives sur RDV.

- **Permanence de la Mission Locale** les 1^{er} et 3^{ème} mardis après-midi de chaque mois, rendez-vous pour les jeunes de 16 à 25 ans.

ATELIERS A VENIR : Généalogie, Repair Café (réparations d'appareils multimédias)

IDEES D'ATELIERS : Patois limousin, cartonnage, cercle lecture, café philo, création de boîte à livres, balade champignons, salon bien-être, soirée internationale...

Si vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous en parler
Tierslieumagnac87@gmail.com ou 05 55 76 43 93

LES CONVOIS DE PALES D'ÉOLIENNES

Le mois de septembre 2023 est celui de la rentrée mais aussi celui d'une attraction qui aura fait sortir nombre de Magnachons de chez eux en s'écriant « LES VOILÀ !! ».

Pas les extraterrestres, rassurons nous, bien que vu de loin cela pouvait y ressembler, mais les techniciens qui œuvrent aux convois des pales d'éoliennes. Spectacle extraordinaire !

Pour ce transport hors du commun, un peu de technique, une remorque K25 modulaire sur laquelle vient s'adapter un équipement nommé « Blade-lifter » sur lequel la pale de 67m et 12 tonnes est fixée par boulonnage. Le système peut ensuite s'orienter selon un degré d'inclinaison et sur son axe

de manière extrêmement précise jusqu'à 45°.

Lors des convois nous avons pu admirer cette aile immensément grande qui survolait les toits de Magnac-Laval et même le clocher de l'église. Nous avons retenu notre souffle en voyant comme elle se rapprochait de certaines maisons et pourtant grâce à la dextérité des conducteurs passait sans encombre. Des habitants se sont positionnés à différents endroits du parcours afin d'admirer ces passages sous tous les angles.

Ces convois ont réuni plusieurs dizaines de grands enfants venus admirer ce spectacle unique.



LIGUE CONTRE LE CANCER

Chaque année, le cancer touche des milliers de vies, chamboulant le quotidien de ceux qui en font face et de leurs proches. Depuis sa création il y a plus de 100 ans, la Ligue contre le Cancer est engagée dans une lutte acharnée pour la prévention, la recherche, mais aussi pour l'accompagnement des personnes touchées par cette maladie et leurs proches.

NOS MISSIONS PRINCIPALES



01 - Chercher pour guérir

La Ligue contre le cancer est le 1er financeur indépendant de la recherche en cancérologie en France. Cet engagement dans la recherche concrétise notre souhait premier : financer une recherche efficace, **source d'avancées susceptibles de bénéficier rapidement aux malades.**



02 - Accompagner pour aider

Le comité Haute-Vienne propose un accompagnement global gratuit pour les personnes malades et leurs proches :

- Bien-être : socio-esthétique, sophrologie, toucher bien-être, yoga
- Ecoute ; psychologue
- Activité physique : aquagym, tennis padel, activité physique adaptée
- Nutrition : consultation diététique
- Accompagnement social : assistante sociale, infirmière coordinatrice

(+) Déplacements à domicile possibles.



03 - Prévenir et dépister pour protéger

A travers des campagnes de sensibilisation, des actions de terrain et des interventions dans les écoles, la Ligue informe le public sur les **facteurs de risque liés au cancer** et encourage l'adoption de **comportements sains** pour réduire les chances d'en être touché. Sensibiliser aux bénéfices du **dépistage précoce** est également un enjeu majeur pour détecter la maladie à un stade précoce et ainsi augmenter les chances de guérison.

Lig'entreprises

La Ligue Contre le Cancer, soutenue par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine accompagne **GRATUITEMENT** les employeurs de la Haute-Vienne, à travers le programme Lig'Entreprises, en développant 2 axes d'interventions pour mettre des mots sur le cancer :

- **Prévention et dépistages** : être informé sur les **facteurs de risques**, les **bienfaits** d'une hygiène de vie adaptée et les **campagnes de dépistages**.
- **Retour et maintien à l'emploi** : Echanger et être sensibilisé pour mieux **accompagner et appréhender** les répercussions professionnelles et sociales du cancer.

↪ En Haute-Vienne, une quarantaine d'entreprises ont déjà signé la charte.

LA LIGUE 87 À BESOIN DE VOUS

Nous cherchons des âmes bienveillantes pour rejoindre notre équipe de bénévoles. **Chaque geste compte**, et quel que soit le temps que vous pourrez y consacrer, **nous serons ravis de vous accueillir dans notre équipe** pour prendre part dans cette lutte contre les cancers. En fonction de votre désir, **vous pourrez** : organiser et participer à des événements (stand tour de France, Octobre Rose, etc.), assurer l'aspect technique (préparation de commandes de parapluies roses, préparation des urnes pour les commerçants, etc.), sensibiliser le public (animations en écoles, auprès du grand-public, en entreprises..)



23 Avenue des Bénédictins
87000 LIMOGES
cd87@ligue-cancer.net
05 55 77 20 76

Lutte contre le cancer : les perruques pour affirmer sa féminité et se soigner

La perte des cheveux est une épreuve redoutée par de nombreuses personnes, en particulier par les femmes qui débutent une chimiothérapie ou qui sont atteintes d'alopecie. Bien que cette étape soit totalement indolore, cette épreuve paraît parfois insurmontable.

Et c'est à ce moment critique que le prothésiste capillaire intervient.

Une formation permet d'acquérir les compétences techniques de pose et d'entretien de la prothèse capillaire, de conseiller une solution capillaire adaptée à la personne, et d'accompagner la personne dès la chute de cheveux jusqu'à la phase de repousse.

Sur notre commune un salon de coiffure propose cette prestation : **le salon Angélique coiffure.**

Angélique Magnant a effectué la formation de praticien en onco-coiffure et l'attestation de compétences lui a été délivrée.



LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

La Mobilité Solidaire du Haut Limousin en Marche est un service pour aider à sortir de l'isolement et pour favoriser la création de lien social.

Nos bénévoles vous accompagnent dans vos besoins de déplacements de proximité en relation avec les communes et les organismes sociaux du territoire.

Vous habitez une des communes du Haut Limousin en Marche et vous êtes en situation d'isolement, sans moyen de locomotion personnel, dans l'impossibilité d'utiliser les moyens de transports existants, en incapacité de vous déplacer de manière autonome : **Ce service vous est destiné !**

Vous souhaitez vous rendre à un rendez-vous médical, administratif ou professionnel, faire vos courses, assister à un événement culturel, faire une visite amicale, vous rendre à la correspondance la plus proche avec un train ou un car...

Appelez le 06 33 65 17 47

du lundi au vendredi de 9h à 12h ou par mail : mso.870@secours-catholique.org

Pour permettre à ce service de se développer, nous sommes à la recherche de chauffeurs.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler le : 06 33 65 17 47



MAGNAC-LAVAL → LIMOGES

Périodicité		Tout le Lundi
Numéro de service		22632
Jours de circulation		..M....
MAGNAC-LAVAL	Mairie	13:15
DROUX	La Brousse	13:20
	Bourg	13:23
RANCON	Bourg	13:30
SAINT-PARDOUX LE LAC	Roussac-Ple mairie	13:38
LE BUIS	Bourg	13:43
NANTIAT	Place de l'Église	13:50
PEYRIELHAC	Conore	13:56
	Maison-Neuve	13:58
NIEUL	La Poitevine	14:00
	Frégerfond	14:02
COUZEIX	Mairie	14:06
LIMOGES	Montjovis	14:18
	Place W. Churchill A	14:23
	Terminal Cars	14:30

Légende : M : mercredi.

Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine
Point d'arrêt de Limoges-Métropole

OU SE RENSEIGNER ?

0970 870 870
AVANT 18H00 SEULEMENT
Le centre d'appels répond du lundi au vendredi de 8h à 19h. Et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.

Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec MODALIS

AVEC L'APPLI MODALIS, votre smartphone devient votre titre de transport!



Toutes l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

LIMOGES → MAGNAC-LAVAL

Périodicité		Tout le Lundi
Numéro de service		22604
Jours de circulation		..M....
LIMOGES	Terminal Cars qual n° 3	18:05
	Place W. Churchill F	18:15
	Montjovis	18:18
COUZEIX	Mairie	18:30
NIEUL	Frégerfond	18:35
	La Poitevine	18:38
PEYRIELHAC	Maison Neuve	18:40
	Conore	18:42
NANTIAT	Place de l'Église	18:47
LE BUIS	Bourg	18:52
SAINT-PARDOUX LE LAC	Roussac-Ple mairie	18:57
RANCON	Bourg	19:04
DROUX	Bourg	19:10
	La Brousse	19:12
MAGNAC-LAVAL	Mairie	19:18

Légende : M : mercredi.

Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine
Point d'arrêt de Limoges-Métropole

OU SE RENSEIGNER ?

0970 870 870
AVANT 18H00 SEULEMENT
Le centre d'appels répond du lundi au vendredi de 8h à 19h. Et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.

Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec MODALIS

AVEC L'APPLI MODALIS, votre smartphone devient votre titre de transport!



Toutes l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

MAGNAC-LAVAL → LIMOGES

Périodicité		Période scolaire	
Numéro de service		23408	23410
Jours de circulation		..M....	..M....
MAGNAC-LAVAL	LP Agricole	13:00	
LS DONAT	Avenue des Pyrénées	13:15	
PELLAC	Lycée J. Giraudoux	13:30	16:30
	LP Martin Nadaud	13:35	16:35
COUZEIX	La Croix d'Anglard	14:12	17:12
	Mairie	14:15	17:15
LIMOGES	Montjovis	14:20	17:20
	Place W. Churchill A	14:25	17:25
	Terminal Cars	14:35	17:35

Légende : v : vendredi.

Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine
Point d'arrêt de Limoges-Métropole

OU SE RENSEIGNER ?

0970 870 870
AVANT 18H00 SEULEMENT
Le centre d'appels répond du lundi au vendredi de 8h à 19h. Et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.

Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec MODALIS

AVEC L'APPLI MODALIS, votre smartphone devient votre titre de transport!



Toutes l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

LIMOGES → MAGNAC-LAVAL

Périodicité		Période scolaire	
Numéro de service		23405	
Jours de circulation		..M....	..M....
LIMOGES	Terminal Cars qual n° 6	06:35	
	Montjovis	06:45	
COUZEIX	Mairie	06:55	
	La Croix d'Anglard	06:58	
PELLAC	LP Martin Nadaud	07:30	
	Lycée J. Giraudoux	07:40	
MAGNAC-LAVAL	LP Agricole	08:15	

Légende : l : lundi.

Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine
Point d'arrêt de Limoges-Métropole

OU SE RENSEIGNER ?

0970 870 870
AVANT 18H00 SEULEMENT
Le centre d'appels répond du lundi au vendredi de 8h à 19h. Et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.

Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec MODALIS

AVEC L'APPLI MODALIS, votre smartphone devient votre titre de transport!



Toutes l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

LINGETTES DÉSINFECTANTES

"UNE CATASTROPHE"

POUR LES STATIONS D'ÉPURATION

C'est un fléau bien connu de tous les agents qui travaillent dans des stations d'épuration. Le phénomène des lingettes désinfectantes s'amoncelant dans les réseaux d'évacuation des eaux usées s'amplifie depuis la crise sanitaire : "on utilise des lingettes pour tout, surtout depuis la Covid" et cela met en péril les structures d'assainissement.

Notre commune n'échappe pas, malheureusement, à ce problème.

Tous les jeudis matin, les agents communaux du service technique ont pour mission la vérification du bon fonctionnement des stations d'épuration des villages qui en sont équipés. La Barre-La Mornière, Faye, La Valette-La Villatte, Cressac, Arcoulant, Puységaud, Le Dognon, Lathière. Cela consiste à s'assurer qu'aucune substance ou aucun objet n'entrave le bon usage de la station, que la ventilation et le filtre ne sont pas obstrués et les canalisations bien dégagées.

MALHEUREUSEMENT lors de ces vérifications les agents communaux doivent retirer de nombreux objets qui entravent le bon fonctionnement des stations. En plus grand nombre les « indestructibles » lingettes mais aussi des tampons et serviettes hygiéniques, slips, sparadraps, restes de nourriture... et même des chatons. Lorsqu'ils ne peuvent résoudre le problème car le « bouchon » est trop important, une société d'assainissement est obligée d'intervenir, ce qui représente un coût supplémentaire non négligeable et non prévu au budget de la commune.

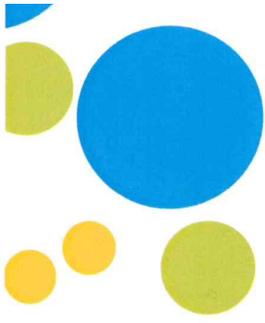
La station d'épuration du Puymaud à laquelle est raccordé le bourg de notre commune connaît les mêmes difficultés. La société AGUR en charge de son entretien nous a indiqué après un énième débouchage que ce problème de lingettes augmente sensiblement le coût d'exploitation de la station et pourrait se répercuter sur les factures des administrés.

S'IL VOUS PLAÎT, ARRÊTEZ !

**SEUL LE PAPIER TOILETTE SE
JETTE DANS LES TOILETTES !**

**LES TOILETTES NE SONT
PAS LA POUCELLE !**





27 septembre 2023

LES DÉCHÈTERIES DU SYDED, CIBLE D'ACTES DE VANDALISME RÉPÉTÉS

Cible d'actes de vandalisme répétés sur ses déchèteries, le SYDED dénonce ces agissements impactant lourdement leur fonctionnement. L'accueil des usagers et le travail des valoristes, agents d'accueil des structures, sont régulièrement perturbés. Le SYDED attire l'attention sur cette problématique devenant préoccupante. Le syndicat entend bien alerter sur les conséquences psycho-sociales, organisationnelles et financières subies aujourd'hui.

Lieux incontournables des Haut-Viennois pour la gestion et la valorisation de leurs déchets, les déchèteries du territoire SYDED ne cessent d'évoluer et de se moderniser pour plus de confort des usagers et des agents qui y travaillent. Le syndicat recense pour 2022, 370 000 passages en déchèteries.

Cependant, des actes malveillants récurrents viennent ternir le quotidien et l'organisation de certains de ces sites - les déchèteries les plus touchées étant celles de **Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, et dans une moindre mesure celles de Bosmie ou encore Châlus.**

Depuis le début de l'année, **59 plaintes ont été déposées par le SYDED auprès des services de gendarmerie** pour des actes de vandalisme et de vol commis sur les déchèteries.

Les principales infractions constatées sont des **dégradations de clôtures**, des **conteneurs forcés** pour accéder aux gisements, des **actes de «rébellion»** comme des **tags** ou encore le **renversement de déchets sur site** (huiles, piles, encombrants divers, textiles...), des **vols de matériaux pour la revente** (ferreux et non ferreux, batteries, carburant des équipements roulants des déchèteries...), des **vols de textiles et autres objets de réemploi.**

Les **répercussions financières** de ces actes de vandalismes sont importantes ! Les coûts relatifs à la mobilisation du personnel, la privation de recettes en lien avec la revente de matériaux sont aujourd'hui estimés à **40 000 €.**

Malgré les nombreux dépôts de plainte effectués, le vandalisme reste quotidien par exemple sur les déchèteries de Saint-Junien et de Saint-Léonard de Noblat. C'est pourquoi pour garantir une gestion efficace, durable et responsable des déchets mais aussi préserver les usagers, les agents et l'environnement, le SYDED vient de suspendre temporairement la collecte des textiles à Saint-Junien.

59 plaintes
déposées depuis
janvier 2023

40 000 €
de pertes financières
estimées depuis
le début de l'année

Suspension de la collecte de textiles sur la déchèterie de Saint-Junien

30 dépôts de plaintes depuis le début de l'année - Plus de 20 000 € de préjudices financiers



Les valoristes de la déchèterie de Saint-Junien déplorent quotidiennement (à raison de deux fois par jour) la multiplication de ces actes malveillants.

Malgré l'installation d'un nouveau grand conteneur cadenassé, ces bornes de collecte sélective, basées sur l'apport volontaire, dans lesquelles il est possible de déposer des vêtements ou des chaussures usagés, font toujours l'objet de dégradations et de vols.

Ainsi, depuis début septembre, le SYDED est contraint de suspendre la collecte des textiles sur cette déchèterie pour une durée indéterminée, de relocaliser les bornes et de renforcer son système de sécurité notamment en faisant appel à une société de surveillance

En attendant que la situation s'apaise, le SYDED invite les usagers à continuer leurs dons pour le réemploi de leur textile en bon état en les déposant auprès de son partenaire l'association ALEAS, «La ressource Rit» à Saint-Junien. Pour les autres dépôts, les habitants disposent de plusieurs bornes de l'éco-organisme «Le Relais» installées sur la commune de Saint-Junien.

En 2022, 845 tonnes de textile ont été collectées sur le territoire du SYDED en faveur des filières de valorisation.

Les textiles collectés par le Relais sont valorisés à plus de 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à l'enfouissement ou ne sont pas incinérés. Les dépôts dans ces bornes contribuent à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Service Communication

Véronique Simonneau

05 55 12 12 88 / 06 58 28 07 15

vsimonneau@syded87.org



Retrouvez toutes les actualités du SYDED



www.syded87.org



@Syded87

ANIMATION

Visite du Centre de Recyclage Beaune-les-Mines

**Pour les habitant.e.s
du territoire SYDED**

Mercredi 25 octobre
de 14h30 à 16h30

Mercredi 13 décembre
de 14h30 à 16h30

Mercredi 14 février
de 14h30 à 16h30

Mercredi 17 avril
de 14h30 à 16h30

Mercredi 12 juin
de 14h30 à 16h30

**Pour les élu.e.s et
agent.e.s
du territoire SYDED**

Mercredi 29 novembre
de 14h30 à 16h30

Mercredi 17 janvier
de 14h30 à 16h30

Mercredi 13 mars
de 14h30 à 16h30

Mercredi 15 mai
de 14h30 à 16h30

Mercredi 10 juillet
de 14h30 à 16h30

Sur inscription :

- À partir de 7 ans
- Chaussures fermées indispensables
- **05 55 12 60 11**
- contact@syded87.org

SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Territoire
ENGAGÉ

Le Relais Petite Enfance

Pour les élus de la CCHLeM, la petite enfance est un pilier d'une politique pour attirer et maintenir de jeunes couples sur son territoire, en leur offrant un moyen de garde des enfants. C'est pourquoi la communauté de communes apporte tout son soutien aux Relais Petite Enfance, aux crèches et à tous les moyens de garde.

Le Relais Petite Enfance (RPE) de Magnac-Laval «Les Bouts d'Choux» est lié à une compétence communautaire. Il est ouvert : les jeudis de 9h à 12h pour un temps d'animation collective ouvert aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde.

Des RDV peuvent être pris pour des renseignements sur les contrats de travail, droits et obligations...

Responsable : Madeline BOMBARD
20 rue Camille Grellier 87190 MAGNAC-LAVAL
Tèl : 07 87 84 79 43
Mail : ram@cchlem.fr
<https://www.facebook.com/ServicePetiteEnfanceCchlem/>



Enfants recherchent assistant(e)s maternel(le)s !

Autrefois « gardienne d'enfant », souvent appelées nounou, tata, tatie... elles sont de véritables professionnelles de la petite enfance : les assistantes maternelles.

Ce métier ne demande pas de diplôme particulier mais exige, surtout, certaines qualités comme l'écoute, la disponibilité, l'autonomie dans son travail, de l'investissement et de la réflexion pour accompagner les enfants du berceau jusqu'aux bancs de l'école : activités manuelles, motricité fine, lecture, acquisition du langage, de la marche, de la propreté...

Ce sont autant d'étapes du développement que les assistants maternels accompagnent au quotidien. Les candidats à l'agrément d'assistant maternel doivent déposer un dossier de demande auprès du service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental, suite à une réunion d'information sur le métier.

Une puéricultrice de la PMI se rend au domicile des candidats pour évaluer ces compétences ainsi que les conditions de logement. L'agrément définit le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément (de 1 à 4).

Lorsque l'agrément est accordé, le nouvel agréé est inscrit à une première partie de formation (80h), qui est entièrement gratuite et qui doit être obligatoirement validée avant tout accueil d'enfant. Il bénéficiera ensuite, tout en ayant débuté son activité, d'une seconde partie de formation (40h).

De plus, la CAF peut accompagner financièrement les nouveaux professionnels grâce à des dispositifs comme la Prime d'Installation, l'Aide au démarrage des MAM (Maison d'Assistants maternels). Mais ce n'est pas tout, le métier a aussi ses avantages : choisir ses employeurs, ses horaires, son lieu de travail (chez soi ou avec d'autres assistants maternels en MAM), liberté d'organisation de ses journées, avantages fiscaux...

Actuellement, sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, 47 Assistantes maternelles exercent cette belle activité, ce qui représente une offre de 156 places. Moins de 10 places sont disponibles. De nombreux départs en retraite sont à venir alors que le nombre de naissances est en augmentation sur notre territoire.

Alors, si ce métier vous intéresse, n'hésitez pas et renseignez-vous auprès du Relais Petite Enfance au 07-87-84-79-43 ou par mail: ram@cchlem.fr



Obligation d'élagage

En quelques mots, les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété.

Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins ou sur la voie publique.

Concrètement, un arbre qui se développe chez le voisin ou le domaine public n'a que des désavantages. En cas de problème (casse, blessure) à la suite d'une branche, **le propriétaire sera considéré responsable.**

Les fruits tombés des branchages non coupés dans le jardin du voisin lui reviennent de droit.

La loi n'autorise pas un particulier à élaguer les arbres du voisin. Ainsi, s'il est autorisé à couper des racines, des ronces et des brindilles venues d'à côté jusqu'à la limite de son terrain, il doit laisser les branchages tels quels.

En revanche, si le propriétaire ne remplit pas cette obligation d'élagage, ses voisins peuvent lui demander de se mettre en règle. Ce principe est édicté à **l'article 673 du Code civil** :
« *Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper.* »

De même, la mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée sans effet.



**Pour la tranquillité de tous,
pensez à élaguer !**



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 – Fax : 05 55 04 64 12

Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

Le bénévole une espèce en voie de disparition ?

Etymologie : Bénévolat, du latin "benevolus", bonne volonté. Un bénévole est celui qui pratique la bonne volonté sans être rémunéré.

Définition du bénévolat (wikipédia) : Le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif : association, ONG, syndicat ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ».

Où trouve-t-on généralement le bénévole ? Il gravite dans de nombreuses associations, qu'elles soient sportives, culturelles, festives, humanitaires ... La probabilité de rencontrer plusieurs fois le même bénévole dans des équipes différentes est très élevée.

Comment entrer en bénévolat ? Jamais par contrainte, le volontariat est de mise, la bonne humeur fortement recommandée, l'adaptabilité une nécessité, la conscience d'appartenir à un groupe indispensable.

Mode de vie du bénévole ? Le bénévole, comme beaucoup d'espèces en voie de disparition, vit plutôt relativement caché, et ne se montre que lorsque cela est nécessaire. Un bénévole a horreur d'attirer la lumière sur lui, et se complait à faire briller les autres.

Comment récompenser un bénévole ? La récompense du bénévole est le devoir accompli. Le bénévole ne gagne pas d'argent, la satisfaction de "l'usager" est son salaire.

Pourquoi devenir bénévole ? Être bénévole n'est surtout pas une obligation, c'est l'affaire de chacun. Seul le fait de vouloir se rendre utile doit entrer dans la décision de devenir bénévole, et le bénévole est libre de choisir ses causes, son implication, son temps à disposition, l'engagement est important, mais la disponibilité doit être limitée.

Quel est la façon de vivre d'un groupe de bénévoles ? Comme les bénévoles œuvrent principalement dans des associations dans une grande majorité à but non lucratif, le groupe de bénévoles se réunit comme on réunit une famille, en évitant d'avoir du linge sale à laver. Attention, je n'ai pas dit que tous les membres du groupe agissent comme un seul homme : L'entente et la cohésion du groupe n'exclut pas les prises de bec, les affrontements ... mais seul prévaut le but à atteindre.

Engagement ? Bien entendu, le bénévole s'engage sans contrepartie, mais ce n'est pas non plus un esclave ni un souffre-douleur. L'intégration dans un groupe déjà formé n'est pas toujours simple, et ne doit pas se faire contre l'esprit du groupe, mais plutôt en apportant son expérience au service de l'association. De même, ceux qui composent déjà le groupe doivent savoir faire une place à un nouvel arrivant, et ce n'est pas toujours simple, mais le principal reste d'œuvrer dans un même but.

Un monde sans bénévolat ? Sans le bénévolat, notre société se résumerait à un grand marché financier. Le bénévolat, en œuvrant dans les associations, apporte un supplément d'âme à notre société.

En conclusion : Après quelque quarante années de pratique du bénévolat, celui-ci m'a apporté d'autres satisfactions qu'un travail rémunéré, une source d'équilibre entre vie personnelle et vie sociale, et un enrichissement qui ne fera jamais de moi un milliardaire.

N'hésitez pas : Renseignez-vous auprès des nombreuses associations, et engagez-vous !

Vincent LALLEMENT
Magnac-Laval, une dynamique rurale.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune

Quelques informations utiles pour une installation réussie

- Se présenter en mairie afin de s'inscrire pour le ramassage des ordures ménagères
- S'inscrire sur les listes électorales
- Informer le bureau de poste de votre installation en précisant votre adresse, penser à installer une boîte aux lettres aux normes 26cm x 26cm x 34cm avec votre noms et numéro d'adressage devant votre résidence. Laisser la boîte aux lettres en place même durant les absences du domicile
- AGUR est l'entreprise qui gère les services d'eau et d'assainissement, située à Bellac, 09 69 39 4000
- Centre des Finances Publiques :
Service des Impôts des Particuliers : 1 rue Thiers - Bellac - 05.55.60.93.20
Service des Impôts Fonciers : 30 rue Cruveilhier - Limoges - 05.55.45.59.00
- Les maisons France Services :
Le Dorat - 14 rue Robert Lapeyriere - 05.55.60.90.53
St-Sulpice-les-Feuilles - 15 place du Champ de Foire - 05.55.60.44.55

Association MAXIMUM - COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Prochaine collecte le **8 novembre 2023**, appelez la mairie pour vous inscrire



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »



Restez, INFORMÉ, PRÉVENU, ALERTÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les évènements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION sur votre smartphone, puis sélectionnez Magnac-Laval

vous recevrez ainsi les informations automatiquement.

Profitez du service mis en place par la Direction des Finances Publique,
le paiement de proximité.

Ce nouveau service est proposé au bar-tabac
**LE BRAZZA, 5 place Jean Fayaud à
MAGNAC-LAVAL.**

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces* :
**vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital...**
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Comité de rédaction

Présidé par Alexandra FREULON

Membres : Xavier GUIBERT, Isabelle PRÉLADE-ADNET, Martine BAMBAGINI, Christine DEBROCHE,
Isabelle BAQUET, Vincent LALLEMENT, Marjorie BARBOZA

Directeur de publication : Xavier GUIBERT

La Mairie

11, Place de la République
05 55 68 52 54
mairie@magnac-laval.fr
Site internet : www.magnac-laval.fr

Horaires d'ouvertures

lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h
vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h

Le Maire : Xavier GUIBERT

Les Adjoints : André MAURY,
Isabelle PRÉLADE-ADNET, Christophe JULIEN,
Martine BAMBAGINI, Guillaume GENTY



Croix Rouge

Espace du Rocher
Michel POUJAUD 05 55 68 58 25
Permanence du vestiaire
1^{er} et 3^{ème} mercredis, de 14h à 16h

Maison du Département

rue Camille Grellier
Secrétariat : Liliane DAVID
Tél 05 55 60 11 10 - Fax 05 55 60 11 49
mdd-magnaclaval@haute-vienne.fr

Horaires d'ouvertures

lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Permanences des intervenants

Conseil Départemental :

A.D.I.L. : Élodie BOURRET
2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30

Référente autonomie : Carine JAUGEARD
tous les vendredis de 14h à 16h

Assistante sociale : Sylvia ST-PIERRE
lundi au vendredi sur RDV

Secours Populaire

rue Camille Grellier - 05 55 04 20 00

- permanence pour l'accueil des personnes en difficultés sociales et les aides alimentaires : mardi de 14h à 16h (sans rendez-vous)
- boutique solidaire ouverte à tous (choix de vêtements, jouets, vaisselle, livres) sur place le jeudi de 10h à 12h.

Traitement des Ordures Ménagères

Communauté de Communes du
Haut Limousin en Marche
05 55 60 09 99

Déchetterie de Magnac-Laval
06 24 85 41 88

Horaires d'hiver du 01/11 au 28/02

mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h15

Horaires d'été du 01/03 au 31/10

mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 à 12h et 14h à 17h45
samedi : 8h30 à 12h et 14h30 à 17h15

Chambre d'Agriculture

rue Camille Grellier
Secrétariat : Patricia ERUWENE
05 55 60 92 40
Tous les jours : 9h à 12h - 14h à 17h
Sauf le mercredi après-midi

A.F.P.A.R.

13, Place de la République
05 55 68 69 73 ou 07 57 47 65 09
Permanences
lundi au jeudi : 14h à 16h
vendredi : 13h30 à 15h30

F.N.A.T.H.

Permanences
à la mairie, 4^{ème} vendredi,
uniquement les mois pairs, 8h30 à 9h

Gendarmerie : 05 55 68 51 24

Pompiers : Urgence, le 18

Hôpital : 05 55 60 52 00

La Poste : 05.45.23.31.96
du lundi au samedi de 10h à 12h30
Levée du courrier : 15h30 en semaine,
12h00 le samedi

Conciliateur de Justice

sur RDV une fois par mois - 06 46 80 14 95

Le comité de rédaction vous souhaite une très bonne fin d'année 2023.



Prenez soin de vous et de vos proches, à l'année prochaine !



Le magazine municipal de la ville de Magnac-Laval